



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE



CONSEIL RELATIONS EXTERIEURES, Luxembourg 13 juin 2005

Conclusions du Conseil sur les Balkans occidentaux

- Bosnie-et-Herzégovine

Le Conseil salue les progrès considérables que la Bosnie-et-Herzégovine a réalisés dans la mise en œuvre des 16 priorités identifiées dans l'étude de faisabilité de l'UE, et l'a encouragé à maintenir son effort, y compris en vue d'une coopération pleine et sans restrictions avec le TPIY.

Le Conseil a néanmoins exhorté la Bosnie-et-Herzégovine à poursuivre sans délai la réalisation des dernières réformes en suspens pour que l'ouverture de négociations sur un accord de stabilisation et d'association puisse être considérée, notamment dans les domaines de la police et de la radiodiffusion publique.

Le Conseil a regretté en particulier que la position adoptée par les autorités de la Republika Srpska ait empêché de finaliser la conclusion d'un accord global sur la restructuration de la police en accord avec les principes définis par l'UE. Il a donc exhorté les autorités de la Republika Srpska de prendre d'urgence les décisions nécessaires pour permettre l'ouverture de négociations d'un accord de stabilisation et d'association avec la Bosnie-et-Herzégovine dans les meilleurs délais.

Le Conseil a noté avec satisfaction le déroulement réussi de l'opération ALTHEA. Il a estimé qu'une présence d'EUFOR sera exigée au-delà de la fin de 2005 et a invité les instances appropriées du Conseil à préparer les mesures nécessaires à cet égard

P R E S S

- Serbie-et-Monténégro/Kosovo

Le Conseil a salué le rapport conjoint élaboré par le SG/HR et la Commission, en étroite coopération avec la Présidence, sur le rôle et la contribution futurs de l'UE au Kosovo. Il a invité le SG/HR et la Commission, en étroite coopération avec la Présidence, à continuer à travailler sur ces questions, et de faire rapport au Conseil le moment venu.

- Coopération régionale / SEECP

Le Conseil a rappelé l'importance qu'il attache au renforcement de la coopération régionale, qui constitue l'un des principaux éléments du processus de stabilisation et d'association. A cet égard, il s'est félicité des résultats du sommet qui s'est tenu le 11 mai 2005 à Bucarest dans le cadre du Processus de coopération en Europe du Sud-est (SEECP), sous la présidence de la Roumanie. Il a encouragé le SEECP à renforcer avec des initiatives concrètes son rôle en matière de coopération régionale, contribuant ainsi à ce que les pays de la région assument progressivement la direction de celle-ci. Il a encouragé la poursuite de la coopération entre le SEECP et le Pacte de Stabilité, ainsi qu'avec la Commission, dans ce sens.

P R E S S